



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **IMMO SAINVAL** dont les bureaux sont situés Rue de Tilff 24 à 4052 Beaufays.

Le terrain concerné est situé **Rue d'Angleur, 114 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section E n°247F.

La demande vise les travaux suivants : **Modification du revêtement de la façade arrière du bâtiment** et présente les caractéristiques suivantes :

***- La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur : zone de loisirs.***

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h **uniquement sur rendez-vous**, pris au plus tard 24 heures à l'avance au **04/380.93.38 ou 04/380.93.44**.

**L'enquête publique est ouverte le 25 janvier 2021 et clôturée le 8 février 2021.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [sophie.scicchitano@esneux.be](mailto:sophie.scicchitano@esneux.be) ;
- déposées dans le boîte au lettres de l'Administration, place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2020-140 ROYER.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période, **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 08 février 2021 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.